Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212902183-20260225-DE_CM_04_2026-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Pont-Croix - 29790

DATE DE LA CONVOCATION 18 février 2026
DATE D'AFFICHAGE 18 février 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE 19
PRESENTS 15
VOTANTS 19

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février à 20h00
le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique
sous la présidence de Benoît LAURIOU

ETAIENT PRESENTS :
TOUS LES CONSEILLERS EN EXERCICE, sauf
Madame Isabelle BUREL, procuration à Monsieur KERISIT, Monsieur Jean-Laurent KERNEVEZ, procuration à Monsieur Robert GONIDOU, Monsieur Christian CORNEC, procuration à Monsieur Jean-Pierre LE COZ, Madame Carine GUILLO, procuration à Monsieur Ludovic MOAN
Madame Nelly MARECHAL est élue secrétaire de séance.

N° 04-2026

Attribution de marché public de prestations intellectuelles
Etude de de l'église Notre Dame de Roscudon

Monsieur le Maire, présente à l'Assemblée le rapport d'analyse d'offres établi à la suite de la consultation réalisée pour la mission de diagnostic préalable à la restauration de l'église Notre-Dame de Roscudon classée au titre des monuments historiques.

Suivant les conclusions de l'analyse, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de retenir l'agence YLEX pour un montant TTC de 91 717,92 €.

Après en avoir délibéré
et avoir entendu l'exposé du Maire,
Le Conseil municipal vote comme suit :
Suffrages exprimés : 19 voix
Pour : 19 voix

ACCEPTE d'attribuer le marché à l'agence YLEX selon les conclusions du rapport d'analyse d'offres,
AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de ce marché.

Le Maire
Benoît LAURIOU

Certifiée exécutoire dès transmission en Préfecture le
Date de publication en Mairie